



CONSEIL GENERAL DE LULLY

CONVOCAATION

Séance ordinaire
Lundi 19 juin 2023 à 20h00
Grande salle de Lully

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 avril 2023
4. Assermentation(s)
5. Communications du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Rapport de gestion et comptes 2022
8. Préavis 03/2023 – Arrêté d'imposition 2024
9. Préavis 04/2023 – Demande d'un crédit de CHF 673'000.-, subventions non déduites, pour la renaturation du Rossan et du Pontet
10. Elections statutaires
11. Divers et propositions individuelles

AU NOM DU CONSEIL GENERAL


Le Président
Vincent Chabloz




Le Secrétaire
Nicole Jufer Tissot

En cas d'empêchement, ou si vous souhaitez être assermenté-e lors de cette assemblée, merci d'avertir la secrétaire au plus tard à 17h30 le jour même au 079/541 53 83 ou à conseil@lully.ch.

Pour rappel, l'art. 46 de notre règlement précise que « Chaque membre du conseil est tenu de se rendre à l'assemblée lorsqu'il est régulièrement convoqué ». Plusieurs absences non justifiées peuvent conduire à une exclusion sur décision du Bureau du Conseil.